

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

TRAVAUX DE MISE EN SEPARATIF DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DES RUES DONNADIEU ET MERCIERE AU CENTRE DE BARCELONNETTE (04 400)

.....

1- Nom et Adresse de l'Organisme Acheteur :

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye »

4 Avenue des Trois Frères Arnaud

04 400 BARCELONNETTE-

Tél : 04 92 81 28 23

Fax : 04 92 81 15 26

Mail : administration@ubaye.com

2- Objet du marché :

Travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement des rues Donnadiou et Mercière au centre de Barcelonnette.

3- Caractéristiques principales :

Les travaux comportent la création ou la mise en conformité de tous les branchements d'eaux usées des rues Donnadiou et Mercière, au centre ville de Barcelonnette et la création d'un collecteur séparatif sur la partie Sud de la rue Donnadiou.

Mise en conformité d'environ 22 branchements

Fourniture et pose de 65ml de collecteur PVC DN200 CR8 entre la place de la Marine et la rue Jules Béraud

Création de 3 regards béton DN800 avec tampon fonte, profondeur moyenne 1,5m par rapport au TN existant (donc 1m par rapport au niveau décaissé par la Mairie :

Travaux à coordonner avec des travaux réalisés parallèlement pour le compte de la Mairie (reprise des voiries, branchements de gouttières, avaloirs...) et de VEOLIA EAU (reprise des réseaux d'eau potable).

Niveau décaissé de 0,5m dans le cadre du marché « voirie » de la Mairie. Tranchées à exécuter à partir de ce niveau décaissé. Remblaiement de tranchées jusqu'au niveau décaissé. Le remblaiement final sur 0,5m et le revêtement de surface seront exécutés par l'entreprise titulaire du marché « voirie ».

Date prévisionnelle de commencement des travaux : **02 avril 2013**

Durée prévisionnelle du chantier **environ 8 semaines. Durée effective prévue à préciser par le candidat dans son offre.**

4- Procédure de passation du marché :

Procédure adaptée en application des articles 26-II et 28 du Code des Marchés Publics.

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier avec les candidats à l'issue de l'analyse des offres.

Les variantes sont autorisées mais doivent être explicitées par le candidat dans son offre, en précisant toutes les dérogations éventuellement apportées au CCP.

5- Adresse à laquelle les documents et renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye »

4 Avenue des Trois Frères Arnaud

04 400 BARCELONNETTE

Tél : 04 92 81 05 60

Fax : 04 92 81 15 26

Mail : mplantier@ubaye.com

6- Contenu des offres :

Le candidat joindra à son offre :

- une lettre de candidature (DC1) ;
- la déclaration du candidat (DC2) ;
- une copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ;
- l'avis d'appel public à la concurrence valant règlement de consultation, daté et signé pour acceptation ;
- l'acte d'engagement complété et signé ;
- le cahier des clauses particulières CCP paraphé et signé ;
- le DQE complété et signé ;
- un mémoire justificatif pour préciser les conditions de son intervention : programme d'intervention, phasages et modalités envisagées pour assurer la continuité du service et la sécurité des usagers, fiches techniques, moyens techniques et humains dédiés au chantier, observations particulières. **Ce mémoire devra être spécifique au chantier concerné et évitera les généralités.**

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira en outre les documents mentionnés au I et au II de l'article 46 du Code des Marchés Publics, **5 jours maximum** après que le représentant du pouvoir adjudicateur les lui ait demandés, faute de quoi son offre sera rejetée.

Le maître d'ouvrage précise que le mémoire justificatif du candidat joint à son offre devient contractuel.

7- Visite du site :

La visite sur site préalable à la remise de l'offre est obligatoire. Des visites seront organisées le **mardi 05/03/13 à 14h00 et le jeudi 07/03/13 à 14h00 sur site. RDV sur la place de la Marie. Prévenir préalablement le maître d'ouvrage du jour de visite choisi.**

L'absence de visite entrainera le rejet immédiat de l'offre.

8- Critères d'attribution :

- 1) prix de la prestation : 60%
- 2) valeur technique (moyens humains et techniques, qualité et spécificité du mémoire justificatif) : 30%
- 3) délai : 10%

9- Date limite de réception des candidatures et des offres :

Mercredi 13 mars 2013 à 12h00

Transmission des offres sous pli cacheté à la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye » par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé.

L'enveloppe précisera l'objet du marché : « Mise en séparatif des réseaux d'assainissement des rues Donnadiou et Mercière au centre de Barcelonnette – NE PAS OUVRIR ».

Compte tenu des investigations complémentaires planifiées dans les semaines à venir, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de communiquer des précisions ou petites modifications aux candidats en cours de consultation, pour prise en compte dans leur offre, jusqu'à 5 jours avant la date limite de remise des offres.

10- Date d'envoi à la publication :

Site internet de la Collectivité : www//ubaye.com le 20/02/2013

Affichage à la CCVU le 20/02/2013

Envoi pour publication au BOAMP le 21/02/2013